



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

diminution de l'aide personnalisée au logement

Question au Gouvernement n° 50

Texte de la question

DIMINUTION DE L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Aurélien Pradié, pour le groupe Les Républicains.

M. Aurélien Pradié. Ma question s'adresse à M. le maire de Tourcoing, ministre des comptes publics.

Non, la pilule ne passera pas. Non, les Français les plus modestes ne peuvent pas toujours faire les frais de vos coups de rabot.

M. David Habib. Et de la baisse de l'APL !

M. Aurélien Pradié. La baisse annoncée de 5 euros par mois de l'aide personnalisée au logement fait lever un vent de fronde dans notre pays, la fronde de ceux qui n'en peuvent plus d'être les premiers ponctionnés : la France des classes populaires, des étudiants, des parents célibataires, des demandeurs d'emploi, tous ceux pour qui 5 euros chaque mois, cela compte, cette France qui n'est pas « rien » et qui mérite autre chose que des ajustements. La baisse brutale, expéditive et sèche de l'APL est une faute.

À Tourcoing comme dans le Lot, nos étudiants ne gagnent pas 1 000 euros par mois. À Tourcoing comme dans le Lot, avant d'imaginer de devenir millionnaires, comme dans les rêves rothschildiens du Président de la République (*Exclamations sur les bancs du groupe REM*), nos étudiants doivent payer leur loyer, se nourrir et vivre dignement. Voilà le vrai monde : ni le nouveau, ni l'ancien, mais le pays réel.

Nous sommes nombreux sur ces bancs à souhaiter une réforme complète des aides au logement ; mais vous restez au milieu du gué, peureusement, sans même assumer la mesure. Le rabot, ce n'est pas une réforme ; le rabot, c'est la victoire de la main froide de Bercy ; le rabot, c'est l'échec du choix politique, de son discernement ; le rabot, c'est la mort du politique.

M. Claude Goasguen. Absolument !

M. Aurélien Pradié. Gouverner, c'est aussi assumer, monsieur le ministre. Qui les premiers ont commis cette faute, la baisse surprise de l'APL ? Sont-ce vos prédécesseurs ? Est-ce votre Gouvernement ? Peu importe. Si, comme nous le pensons, la mesure est mauvaise, annulez-la. Sinon, assumez-la devant les Français.

La dérobade et l'échappatoire, ce sont de vieilles méthodes, ce n'est pas le nouveau monde. Les Français attendent de vous que vous rangiez les rabots.

Mme Valérie Rabault. Ah non !

M. François Pupponi. Laissez-nous Rabault ! (*Sourires.*)

M. Aurélien Pradié. Ils attendent de vous que vous gouverniez. Alors, quand allez-vous véritablement le faire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est lui, le renouveau ?

M. Jean-Luc Mélenchon. Qu'est-ce que la cohésion des territoires a à voir là-dedans ?

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Monsieur le député, je ne suis ni de Tourcoing ni de Cahors.

M. Olivier Dussopt. Ce n'est pas faux !

M. Aurélien Pradié. Ce n'est pas grave !

M. Jacques Mézard, ministre. Mais je suis comme vous un élu local, qui connaît encore les difficultés de nos concitoyens. Il n'est jamais facile pour les responsables d'un exécutif, quel qu'il soit, de prendre une mesure difficile à assumer ; c'est toujours un problème. (*Exclamations sur les bancs du groupe NG.*)

M. Olivier Faure. Pas de trémolos !

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous donnez aux riches alors qu'ils regorgent d'argent !

M. Jacques Mézard, ministre. C'est la réalité et aujourd'hui, je n'entends ni tomber dans le populisme ni ne pas tenir compte des difficultés de nos concitoyens. La réalité, nous la connaissons.

M. Jean-Louis Bricout. C'est ça, le plus grave !

M. Jacques Mézard, ministre . D'abord, je voudrais rappeler qu'un quotidien a cru devoir titrer, vendredi, que nous allions « supprimer » l'APL, c'est-à-dire 18 milliards d'euros. Il a fallu réagir.

M. Fabien Di Filippo et M. Aurélien Pradié . Ce n'est pas la question !

M. Jacques Mézard, ministre . Ce n'est pas la question, mais c'est important.

M. Claude Goasguen et M. Jean-Marie Sermier . La question, c'est le rabot !

M. Alexis Corbière. Vous donnez 3 milliards aux riches !

M. Jacques Mézard, ministre . Monsieur Pradié, vous siégez chez les Républicains, et je n'entends pas polémiquer avec vous.

M. Christian Jacob. Une minute quinze de passée et vous n'avez répondu à rien !

M. Jacques Mézard, ministre . Je veux simplement dire que nous assumons tous des responsabilités.

M. Christian Jacob. Non, c'est vous qui êtes responsables ! Répondez aux questions !

M. le président. Monsieur Jacob, s'il vous plaît !

M. Jacques Mézard, ministre. Laissez-moi parler ! Si vous avez peur de ce que je vais vous dire, ce n'est pas une solution. (*« Le rabot ! » sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Seul le ministre a la parole.

M. Jacques Mézard, ministre. La politique du rabot, malheureusement, tous les gouvernements successifs l'ont pratiquée. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR ainsi que sur les bancs des groupes NG et FI.*)

Plusieurs députés du groupe LR . Et alors ?

M. Thibault Bazin. Il est où, le renouveau ?

M. Jacques Mézard, ministre . Oui, nous avons tous des responsabilités. Je vous renvoie à la lecture du rapport de la Cour des comptes. Que dit-il ? « La sous-budgétisation des APL est liée à l'absence de mise en œuvre des mesures d'économies décidées pour la loi de finances pour 2017 ».

M. Laurent Furst. Et qui était ministre de l'économie à l'époque ?

M. Pierre Cordier. N'était-ce pas M. Macron ?

M. Jacques Mézard, ministre . La réalité, la voilà ; il n'y en a pas d'autre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 50

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juillet 2017](#)